



Marseille infosflash

Lettre éditée par la Direction Générale de la Communication et des Relations Extérieures
58, boulevard Charles-Livon - 13007 Marseille - Tél. : 04 91 14 64 43



Rendez-vous à 11 heures 30, jeudi 26 avril 2007, boulevard Fernand Bonnefoy (10^e) pour la pose de la première pierre du Palais de la Glace et de la Glisse.

UN COMPLEXE MULTISPORTS DE 4 HECTARES

Trois équipements, ouverts à tous, se complètent pour tous les plaisirs de la glisse. Tout d'abord, une patinoire sportive, dédiée au patinage sur glace et au hockey, répond aux exigences d'homologation de ces disciplines dans une enceinte capable d'accueillir 5600 spectateurs. Une seconde patinoire, ludique, est réservée quant à elle à l'initiation et aux loisirs. Enfin, un skate-park s'organise en 4 espaces pour roller, skate-board et BMX: une zone de rampes (big, mini, micro), une aire de street, une zone "bac à mousse" pour les figures acrobatiques et un espace polyvalent aménageable à souhait pour la déambulation, l'initiation, le slalom.

20700 m² de palais...

soit l'équivalent de 3 stades de football, dont

- 3200 m² de pistes de glace,
- 3300 m² de pistes de glisse,
- 600 m² de restauration, café-téria
- 1700 m² de vestiaires, attenantes.
- 1200 places de parking

Le plus grand équipement de ce type construit sur le territoire national :

44,8 millions d'euros financés à 100 % par la Ville de Marseille.

Calendrier

En cours: travaux préparatoires, terrassements

Avril 2007: pose de la première pierre et démarrage des travaux de construction

Fin 2008: fin des travaux

Février-mars 2009: ouverture au public



Le Palais de la Glace et de la Glisse Premier tour de piste!

Le concept est unique en Europe! Marseille va se doter d'un gigantesque pôle sportif où il sera possible de pratiquer à la fois des sports de glace et de glisse urbaine. Dès la pose de la première pierre, le chantier tournera à plein régime. Rendez-vous avec les beaux jours dès 2009, pour pouvoir enfin en profiter.

La plus grande patinoire de France

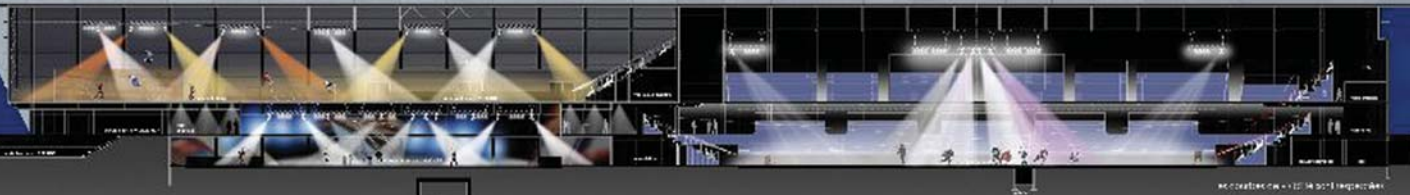
Cet équipement public de loisirs d'environ 20 700 m² s'implante à l'est, au cœur du quartier, en pleine renaissance, de la Capelette, à proximité du Parc du 26^e Centenaire. Ce projet a été mené en concertation avec la population, les futurs utilisateurs et le milieu sportif.

Destiné au public marseillais et au rayonnement sportif national et international, le Palais de la Glace et de la Glisse devrait recevoir plus de 300 000 visiteurs par an.

CHANTIER: LES PREMIERS PAS

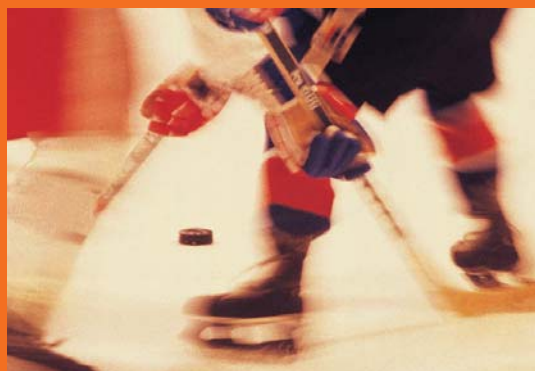
Le chantier est visible depuis l'autoroute est. Après sa dépollution, le terrain est aujourd'hui parfaitement sain. Les travaux de terrassement des murs, boulevard Bonnefoy et avenue de la Capelette, sont achevés. Des travaux préparatoires d'assise des fondations se poursuivent: le forage des pieux béton qui supporteront l'ensemble de l'édifice bat son plein. La construction commencera vraiment avec la pose de la première pierre. Prochaine étape: rendez-vous dans 22 mois, pour l'ouverture au public.





La glisse, un phénomène de société

Les nombreux sports de glisse urbaine se développent à Marseille de façon spectaculaire, sans offrir pour autant une réelle capacité d'accueil aux centaines de milliers de pratiquants. L'attrait du roller, du skate-board ou du BMX se confirme, à en juger par la fréquentation du bowl des plages du Prado. La Ville de Marseille a donc décidé la construction d'un équipement de grande dimension (plus de 20 000 m²). Ce projet sera, de plus, unique en Europe et emblématique. Le Palais de la Glace et de la Glisse sera le plus vaste équipement en France pour répondre aux besoins de tous, débutants, amateurs et professionnels.



Une architecture acrobatique

Le Palais de la Glace et de la Glisse est original car sa forme évoque une lame effilée de patin à glace. La toiture lisse comme une calotte glaciaire, basse vers l'est, s'élèvera vers l'ouest pour offrir une grande hauteur aux espaces d'acrobaties. La salle olympique, au nord, sera protégée de l'autoroute par une façade courbe. La zone de glisse et l'accueil, largement ouverts et vitrés au sud, seront protégés du soleil par un auvent et des brise-soleil. Les espaces extérieurs y seront généreux : le grand parvis privilégiera les liaisons avec le futur pôle de loisirs et le parking. La circulation sera simple, délibérément conçue pour le mouvement et basée sur la superposition : chaque étage aura sa fonction. Les commodités seront de plain-pied. Les mouvements d'un étage à l'autre seront regroupés au centre. Ce qui facilitera totalement les accès aux personnes à mobilité réduite. La lumière naturelle y sera privilégiée dans les espaces glisse, alors que le rayonnement direct du soleil sera évité sur les patinoires de glace. Les matériaux ont été choisis pour leur pérennité et leur résistance.

Respect des normes environnementales: les choix techniques répondent au souci d'économie d'énergie et de non-rejet de gaz polluants dans l'air.

3 niveaux, 3 ambiances, 3 couleurs

Bleu froid pour la glace, orange chaud pour la glisse, minéral sombre pour le parvis.
Au rez-de-chaussée, le parvis participe à l'animation des espaces et vous accueille. Cafétéria et boutique renforcent la convivialité.
En sous-sol, descente au niveau « Glace ». C'est une plongée dans le monde polaire, ouvert aux spectateurs. Avec 4 000 places fixes auxquelles peuvent s'ajouter 1 600 places rétractables.
Au premier étage, cap vers le niveau « Glisse ». C'est une vitrine vivante, festive, tournée vers la ville, une plateforme d'émotions fortes et de spectacle. Avec 800 places fixes.

Du renouveau à l'est

Logements, jardins, bureaux et commerces de proximité fleurissent à l'est. Dans le quartier Menpenti, le lotissement Cap Est répond aux désirs d'habiter de centaines de nouvelles familles. De Castellane à Ferrié et Saint-Loup, c'est un nouveau « cœur de quartier » qui renaît aujourd'hui autour du Parc du 26^e Centenaire. Et demain, avec le Palais de la Glace et de la Glisse, le futur Pôle de Loisirs, les jardins de Bonnefoy, les ZAC du Rouet et de La Capelette, et le tunnel Louis Rège. Ces nouveaux quartiers seront aussi accessibles par des pistes cyclables et bénéficieront de dessertes améliorées par les transports en commun.

